

RECTIFICATIF CALENDRIER DES EXAMENS L2 AES

EXAMENS D'AVRIL - MAI 2018

Session 1 - SEMESTRE 2

<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Salles</u>
Mercredi 09 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.3 Finances d'Entreprises	A 300
	13H00 - 15H00	UE 4.6 Sociologie de l'Education	120 C
Vendredi 11 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.2 Politiques Economiques	A 350
	13H00 - 15H00	UE 4.9 Management des Organisations	A 350
Mardi 15 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.1 Droit des Obligations	A 300
Mercredi 16 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.4 Méthodes Quantitatives	A 300
Jeudi 17 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.7 Marchés Financiers	120 A
	13H00 - 15H00	UE 4.11 Institutions Internationales UE 4.8 Démographie	120 A

Il leur est rappelé toutefois que :

- la place attribuée à chaque candidat sera affichée à l'entrée de la salle d'examen.
- les étudiantes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille.
- les étudiants sont convoqués un quart d'heure avant le début des épreuves.
- les étudiants doivent être munis de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- ils ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

Le Tampon, le 16 Avril 2018
Le Responsable Pédagogique





RECTIFICATIF CALENDRIER DES EXAMENS L2 AES

EXAMENS D'AVRIL - MAI 2016

Session 1 - SEMESTRE 2

<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Surveillants Amphis</u>
09/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.3 Finance d'Entreprise	<u>A 300</u> M GALTIER
	13H00 - 15H00	UE 4.6 Sociologie de l'Education	<u>120 C</u> M YAFIL
11/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.2 Politiques Economiques	<u>A 350</u> M ISSOP MEHOUMOD
	13H00 - 15H00	UE 4.9 Management des Organisations (IAE)	<u>A 350</u> Mme DE BIASI
15/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.1 Droit des Obligations	<u>A 300</u> Mme AUBRY
16/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.4 Méthodes Quantitatives	<u>A 300</u> M YAFIL
17/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.7 Marchés Financiers	<u>120 A</u> Mme DUCROCQ-GRONDIN
	13H00 - 15H00	UE 4.11 Institutions Internationales UE 4.8 Démographie	<u>120 A</u> M HOARAU M HERMET

Il leur est rappelé toutefois que :

- la place attribuée à chaque candidat sera affichée à l'entrée de la salle d'examen.
- les étudiantes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille.
- les étudiants sont convoqués un quart d'heure avant le début des épreuves.
- les étudiants doivent être munis de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- ils ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

Le Tampon, le 16 Avril 2018
Le Responsable Pédagogique

